Conférence de presse
Le TEC roule aussi pour les PMR!

Le TEC, Manager de la Mobilité

Jambes, le 14 septembre 2015

Introduction

- 11 octobre 2013: signature d'une convention avec le CAWaB (Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles)

→ Objectif: rendre les lignes TEC progressivement « accessibles » aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Introduction

Jean-Marc Vandenbroucke (Groupe TEC)

- 3 conditions pour réussir la prise en charge d'une PMR:

1. Arrêt de montée/descente conforme ou praticable

2. Véhicule avec rampe manuelle ou automatique

3. Conditions d'exploitation favorables

infotec.be / Infos, horaires, itinéraires...
terreencommun.be / Développement durable, société, concours...
LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE

Introduction

Jean-Marc Vandenbroucke (Groupe TEC)

- 5 axes de travail
  - Audit
  - Aménagement des arrêts
  - Matériel roulant
  - Formation du personnel
  - Information

- 2 ans plus tard, où en est-on?

infotec.be / Infos, horaires, itinéraires...
terreencommun.be / Développement durable, société, concours...
LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE

Audit des lignes

Vincent Snoeck (CAWaB)

- Qu'est-ce qu'un audit de ligne ?
- Qui participe à un audit de ligne ?

infotec.be / Infos, horaires, itinéraires...
terreencommun.be / Développement durable, société, concours...
LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE

Audit des lignes

Vincent Snoeck (CAWaB)

Utilisation des résultats des audits de lignes :

- Débriefing avec le TEC
- Qualification de tous les arrêts des lignes auditées : conforme, praticable ou impraticable

Arrêt conforme

Arrêt praticable

infotec.be / Infos, horaires, itinéraires...
terreencommun.be / Développement durable, société, concours...
LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE

Audit des lignes

Vincent Snoeck (CAWaB)

Travail effectué depuis 2013 :

102 lignes auditées en Wallonie

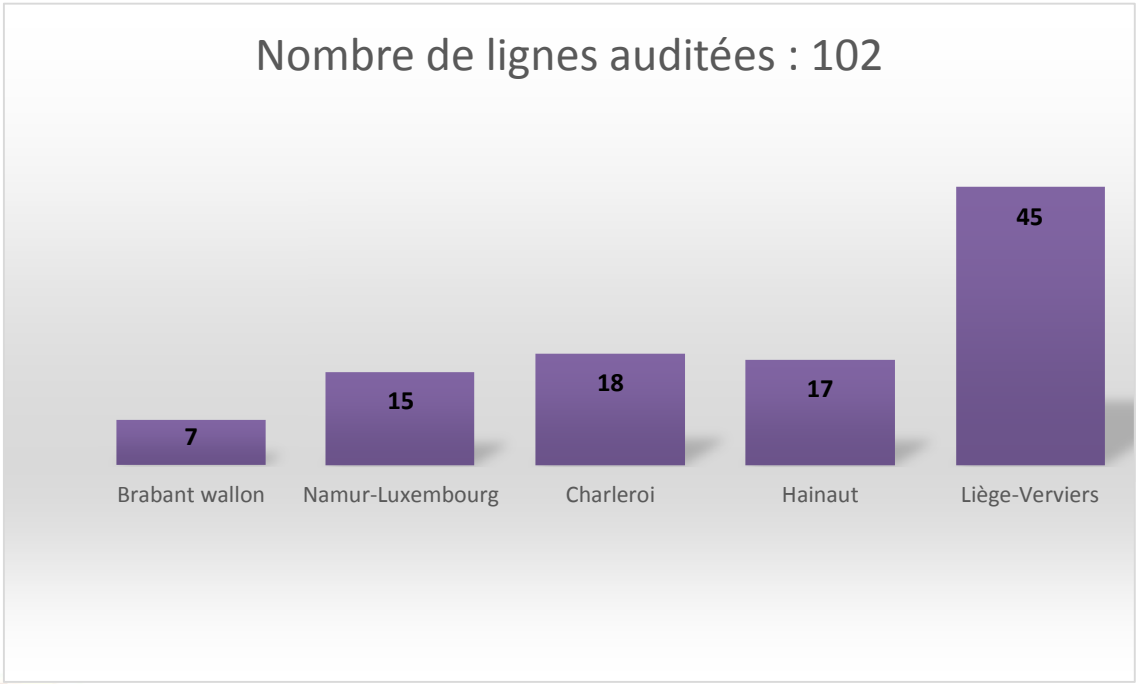

infotec.be / Infos, horaires, itinéraires...
terreencommun.be / Développement durable, société, concours...
LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE

Audit des lignes

Vincent Snoeck (CAWaB)

Travail effectué depuis 2013 :

6922 arrêts qualifiés

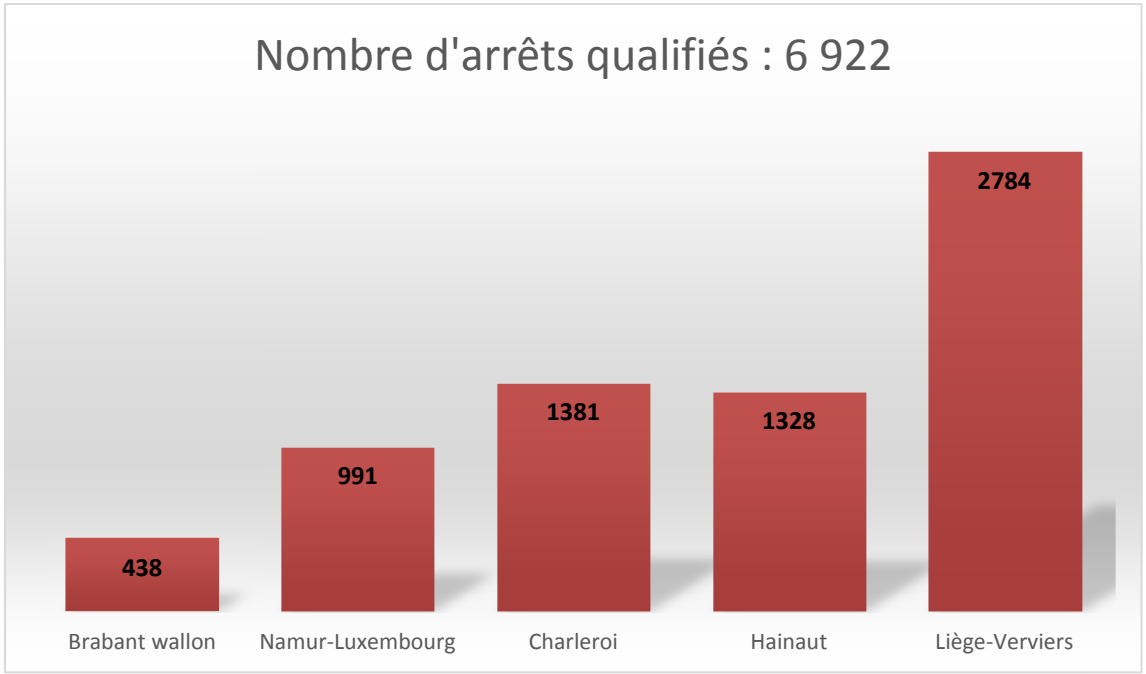

infotec.be / Infos, horaires, itinéraires...
terreencommun.be / Développement durable, société, concours...
LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE

Audit des lignes

Vincent Snoeck (CAWaB)

- Apposition des pictogrammes d'accessibilité sur les poteaux d'arrêt sur les lignes où 90 % des bus sont équipés d'un dispositif d'embarquement.

- Aujourd'hui : 15 lignes répondent aux conditions de la convention :

  - *TEC Liège-Verviers (12) : 4, 17, 18, 26, 27, 48, 70, 71, 72, 75, 702, 706*
  - *TEC Namur-Luxembourg (3) : 5, 8, 27*

- Bientôt, d'autres lignes répondront également à ces conditions

infotec.be / Infos, horaires, itinéraires...
terreencommun.be / Développement durable, société, concours...
LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE

Les travaux d'aménagement

Jean-Marc Vandenbroucke (Groupe TEC)

- 15 lignes déjà accessibles -> 56 dans 5 ans

  → aménagement de 841 arrêts (retenus en fonction de leur fréquentation quotidienne) :

  - 451 aménagements légers
  - 390 aménagements lourds

  → dégagement d'un budget exceptionnel de 6,7 millions d'euros pour leur aménagement dans les 5 ans à venir

- Accompagnement bureaux d'études + département Infrastructures SRWT

infotec.be / Infos, horaires, itinéraires...
terreencommun.be / Développement durable, société, concours...
LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE

Les travaux d'aménagement

Travaux prévus en 2016

TEC	Lignes prioritaires
Brabant Wallon	19 et 20 (indissociables), 31
Charleroi	1 et 3 (indissociables), 18
Hainaut	82
Liège-Verviers	21, 27
Namur-Luxembourg	N : 4, 5 / L : 25, 26

Le matériel roulant

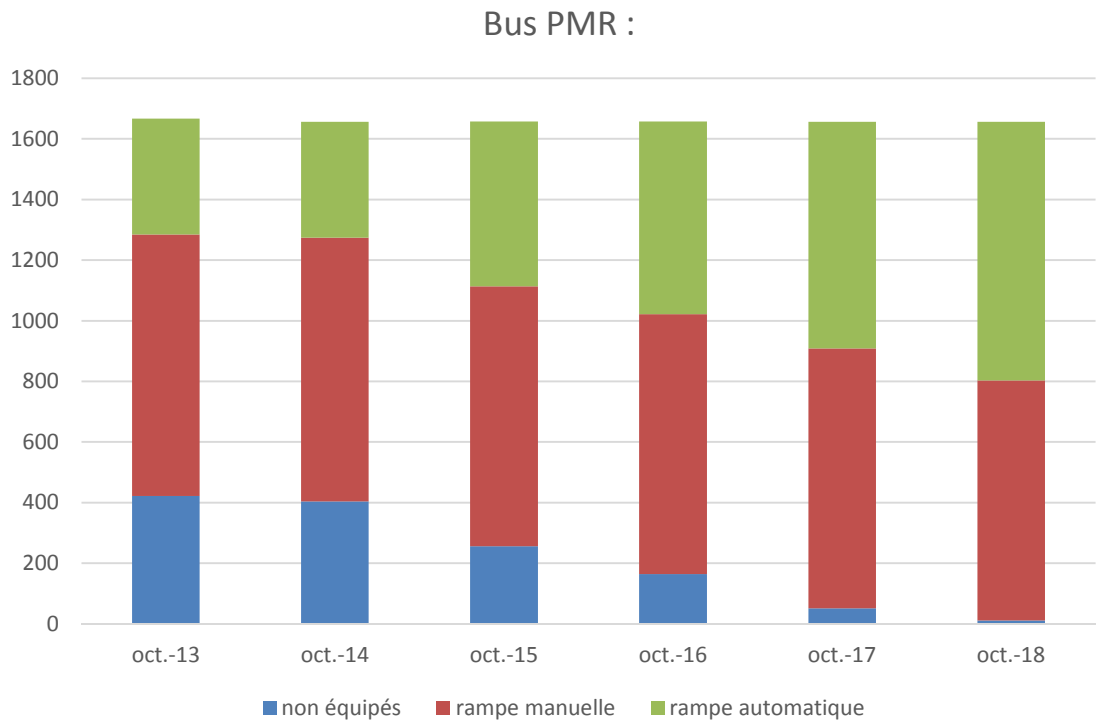

- 100% des bus équipés en 2018

infotec.be / Infos, horaires, itinéraires...
terreencommun.be / Développement durable, société, concours...
LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE

La formation

Formation initiale :

- Module intégré dans la formation initiale dispensée à tous les nouveaux conducteurs : **300 personnes** depuis la signature de la convention

ACADÉMIE DE LA MOBILITÉ
Clients à besoins spécifiques
NOUS AVONS TOUS UNE PARTIE DE LA SOLUTION
TEC
Les places réservées en fonction d'un besoin spécifique
NOUS AVONS TOUS UNE PARTIE DE LA SOLUTION
TEC
9/09/2015 27

infotec.be / Infos, horaires, itinéraires...
terreencommun.be / Développement durable, société, concours...
LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE

La formation

Formation continue

- **Finalisation du module** avec intégration des aspects détaillés dans la convention (identification des lignes, manipulation de la rampe, comportement attendu du conducteur…)

  - mise en production : au plus tard **1/2016**
  - durée : **7 heures**
  - Public **: 4.000** conducteurs

infotec.be / Infos, horaires, itinéraires...
terreencommun.be / Développement durable, société, concours...
LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE

L'information

- Infotec.be: Intégration des informations sur l'accessibilité PMR (recherche d'horaire à l'arrêt et par ligne)

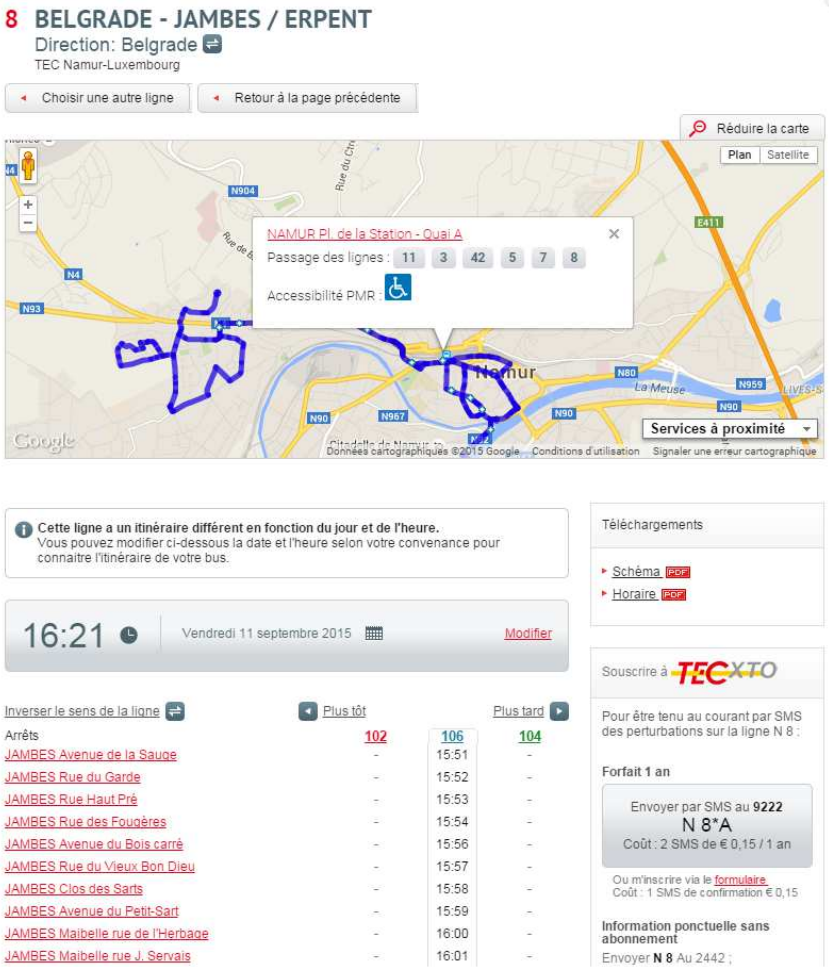
8 BELGRADE - JAMBES / ERPENT
Direction: Belgrade
TEC Namur-Luxembourg
Choisir une autre ligne
Retour à la page précédente
Réduire la carte
Plan
Satellite
NAMUR Pl. de la Station - Quai A
Passage des lignes : 11 3 42 5 7 8
Accessibilité PMR :
Services à proximité
Cette ligne a un itinéraire différent en fonction du jour et de l'heure.
Vous pouvez modifier ci-dessous la date et l'heure selon votre convenance pour connaitre l'itinéraire de votre bus.
16:21
Vendredi 11 septembre 2015
Modifier
Inverser le sens de la ligne
Plus tôt
Plus tard
Arrêts
102
106
104
JAMBES Avenue de la Sauge - 15:51 -
JAMBES Rue du Garde - 15:52 -
JAMBES Rue Haut Pré - 15:53 -
JAMBES Rue des Fougères - 15:54 -
JAMBES Avenue du Bois carré - 15:56 -
JAMBES Rue du Vieux Bon Dieu - 15:57 -
JAMBES Clos des Sarts - 15:58 -
JAMBES Avenue du Petit-Sart - 15:59 -
JAMBES Maibelle rue de l'Herbage - 16:00 -
JAMBES Maibelle rue J. Servais - 16:01 -
Téléchargements
Schéma PDF
Horaire PDF
Souscrire à TECXTO
Pour être tenu au courant par SMS des perturbations sur la ligne N 8 :
Forfait 1 an
Envoyer par SMS au 9222
N 8*A
Coût : 2 SMS de € 0,15 / 1 an
Ou m'inscrire via le formulaire
Coût : 1 SMS de confirmation € 0,15
Information ponctuelle sans abonnement
Envoyer N 8 Au 2442 ;

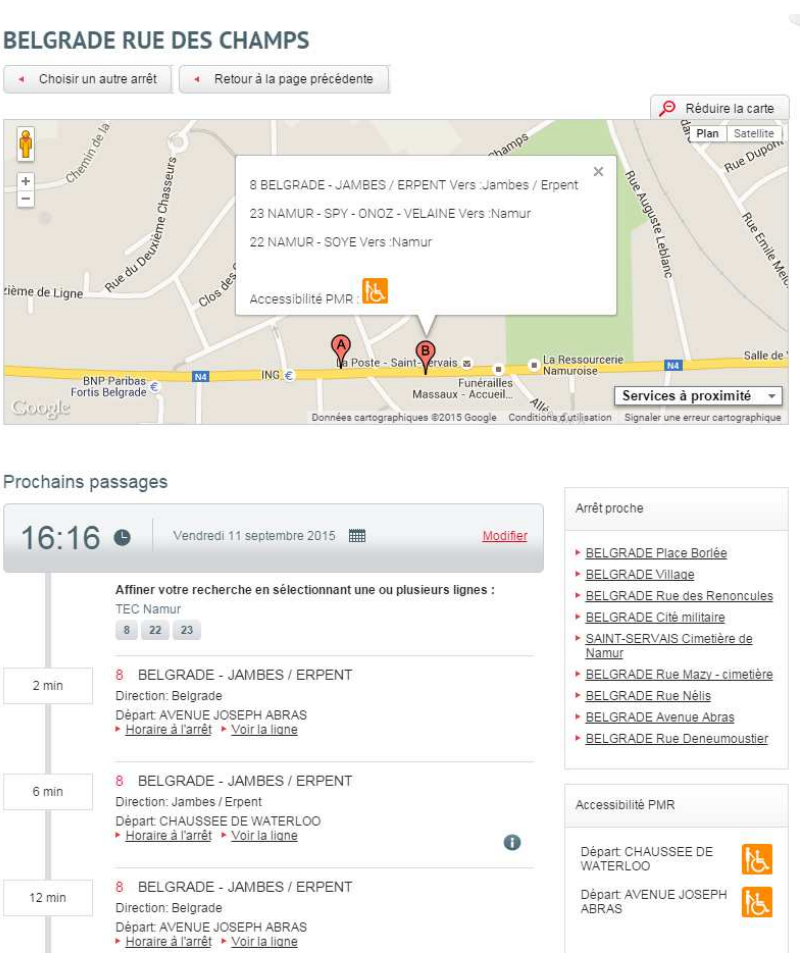

L'information

- Infotec.be:
  - AnySurfer (modules de recherches).
  - Refonte de la page « Services PMR »
- Edition d'un guide relatif aux principes d'aménagement des infrastructures (à l'intention des communes)

Arrêts conformes

Arrêts praticables

Il n'est cependant pas toujours possible de rencontrer cette configuration idéale dans la pratique. C'est pourquoi nous avons apporté des nuances et distingué 3 types d'arrêts, selon les contraintes techniques des lieux et l'espace disponible :

• LES ARRÊTS « PMR CONFORMES »

Les Personnes à Mobilité Réduite, voyantes ou déficientes visuelles, y sont autonomes à l'embarquement et au débarquement (cf. plan supra). Les conditions suivantes sont respectées :

- le revêtement de l'arrêt est stable, dur, non glissant et sans relief ;
- des dalles podotactiles sont présentes en tête de quai ;
- une ligne d'éveil à la vigilance contrastée est présente le long du quai,
- la lame ou rampe (déployée) d'accès au bus présente une pente comprise entre 0 et 10% maximum ;
- la zone de débarquement et de retournement sans obstacle face à la rampe est de minimum 2,40 m x 4,90 m ;
- le passage libre, entre obstacles ou entre obstacles et bordures, pour accéder au point d'embarquement est de minimum 85 cm.

• LES ARRÊTS « PMR PRATICABLES »

Les personnes voyantes et/ou déficientes visuelles sont placées à l'embarquement et/ou au débarquement. Les personnes déficientes visuelles sont, pour leur part, autonomes. Les conditions suivantes sont respectées :

- le revêtement de l'arrêt est stable,
- les dalles podotactiles sont présentes en tête de quai,
- la rampe (déployée) d'accès au bus présente une pente de 20% maximum ;
- la zone de débarquement et de retournement sans obstacle face à la rampe est de minimum 1,90 m x 4,90 m ;
- le passage libre, entre obstacles ou entre obstacles et bordures, pour accéder au point d'embarquement est de minimum 85 cm.

• LES ARRÊTS « PMR IMPRATICABLES », NON CONFORMES

Les personnes voyantes, même accompagnées, ne peuvent embarquer et/ou débarquer du véhicule, et les personnes déficientes visuelles n'ont pas de repère pour attendre l'autobus. Ce cas de figure se présente lorsque l'une des conditions suivantes empêche l'accès au véhicule :

- le revêtement de l'arrêt est instable (gravier, zones herbeuses, etc.) ;
- il n'existe pas d'équipement destiné aux personnes déficientes visuelles ;
- la rampe (déployée) d'accès au bus présente une pente supérieure à 20% ;
- il n'existe pas de zone de débarquement et de retournement à la droite de la rampe déployée, des obstacles sont présents face à cette rampe ou le point d'embarquement n'est pas accessible.

Nous tenons à attirer votre attention sur le fait que nous mettons tout en œuvre – dans le cadre des études préliminaires et lors de toute réalisation – pour que les transports en commun soient accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Il n'est cependant pas toujours possible – en raison de la configuration des lieux, de la place disponible, des contraintes techniques, etc. – d'obtenir une accessibilité totale pour ces personnes. En concertation avec le collectif GAMAH et les associations de personnes handicapées, nous avons donc introduit des nuances, détaillées ci-après, dans la conception des arrêts. Nous distinguons de la sorte 3 types d'arrêts, selon leur accessibilité PMR : les arrêts « PMR conformes », les arrêts « PMR praticables » et les arrêts « PMR impraticables ».

Bien entendu, malgré ces nuances, l'aménagement d'un arrêt conforme pour les Personnes à Mobilité Réduite doit rester la priorité lors de toute étude d'aménagement.

1.1

TYPES D'ARRÊTS SELON LEUR ACCESSIBILITÉ PMR

Une Personne à Mobilité Réduite (PMR) est – au sens large – quelqu'un qui éprouve des difficultés à se déplacer : malvoyant(e), non-voyant(e), personne âgée, personne de petite taille, enfant, personne chargée (de paquets, d'un caddie, d'une poussette, etc.), individu muni d'une canne ou de béquilles, personne voiturée, etc.

De manière générale, la configuration des aménagements que nous proposons améliore l'accessibilité pour ce type d'usagers.

Pour les personnes déficientes visuelles, des dispositifs spécifiques sont placés en tête de quai, indiquant l'endroit où la personne doit attendre pour accéder au véhicule. Par ailleurs, une ligne d'éveil à la vigilance – tracée le long du quai – attire l'attention des usagers sur le danger de se tenir trop près du bord du quai (en raison du risque de balayage des Gabarits d'autobus et des rétroviseurs, lors de certaines manœuvres d'accostage).

Différents éléments sont également mis en place afin de pallier la différence de niveau entre le quai et le plancher de l'autobus, et donc améliorer l'accessibilité pour les PMR : saillie de 16 cm au niveau de la bordure du quai, proposée lors de tout aménagement ; autobus présentant des planchers de plus en plus bas, bonne mise à quai des véhicules, favorisée par la configuration des arrêts en avancée de trottoir, etc.

En outre, pour garantir physiquement – notamment aux personnes voiturées, nos autobus (acquis après 2004) sont équipés d'une lame ou rampe d'accès. Celle-ci est située du côté droit du véhicule, au niveau de la porte médiane.

Avec une bordure de quai à 16 cm, le déploiement de cette lame, coupée à l'horizontal du véhicule, permet d'obtenir une pente de 0 à 10%, franchissable en toute autonomie par une personne voiturée.

L'utilisation de ce dispositif requiert également une certaine largeur de quai. Déployée, la lame d'accès au bus occupe en moyenne un espace de 90 cm sur le quai. L'aire de rotation d'une personne en chaise étant de 1,50 m, le quai doit donc avoir une profondeur de minimum 2,40 m, libre de tout obstacle, au niveau de la porte médiane située à droite des autobus, pour permettre l'accès des autobus, pour permettre l'accès des Personnes à Mobilité Réduite via cette rampe.

Lame manuelle déployée

L'information

- Edition d'un mode d'emploi à destination du public PMR (collaboration avec le CAWaB)
- Organisation de journées de sensibilisation et d'information (collaboration avec le CAWaB)
- Sensibilisation et communication interne (avec le soutien de l'AWIPH)

infotec.be / Infos, horaires, itinéraires...
terreencommun.be / Développement durable, société, concours...
LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE

La parole à M. Carlo Di Antonio, Ministre de la Mobilité

infotec.be / Infos, horaires, itinéraires...
terreencommun.be / Développement durable, société, concours...
LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE

Merci de votre attention!

infotec.be / Infos, horaires, itinéraires...
terreencommun.be / Développement durable, société, concours...
LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE

Pour plus d'informations à la presse

TEC
Stéphane THIERY
Porte-parole du Groupe TEC
Avenue Gouverneur Bovesse 96
5100 JAMBES
Tél. : 081/32.27.11
GSM : 0495/50.28.57
e-mail : stephane.thiery@tec-wl.be

CAWaB c/o Gamah ASBL
Vincent Snoeck
Directeur
Rue de la Pépinière 23
5000 Namur
Tél. 081/24.19.37
contact@gamah.be

Consultez les sites www.infotec.be et www.cawab.be